

# La vulnérabilité

École de la paix, le 30 septembre 18h



## I - L'ÈRE DE LA VULNÉRABILITÉ

**La vulnérabilité est une préoccupation essentielle de notre époque. Cela provient-il d'une augmentation des risques ou d'un changement de notre vision à leur égard ? Le besoin grandissant de sécurité, -ce à quoi s'emploie aimablement à développer les assurances privées-, conduisant à une multiplication des instances de protection, entraîne-t-il paradoxalement un doute sur leur efficacité et une défiance face à l'avenir ?**

« Étymologiquement, la « vulnérabilité » définit ce qui est « susceptible d'être blessé ». L'aversion des populations à la douleur, à la mort et à la dégradation du corps atteint aujourd'hui un niveau historique. Or, les nouveaux risques - qu'ils soient liés aux technologies, à la géopolitique, aux nouvelles maladies et pandémies - sont ressentis comme menaçant l'intégrité physique, corporelle<sup>1</sup>, morale de chacun.

Le sentiment de vulnérabilité est aussi, collectivement, la conscience de pouvoir être agressé. Ainsi, une nation attaquée sur son sol change fondamentalement son rapport au risque. Le 11 septembre est une violation particulièrement marquante pour l'imaginaire américain de l'intégrité territoriale des États-

---

<sup>1</sup> Le terme de vulnérabilité a été imposé par les psychiatres, les gériatres, les pédiatres à partir des années 70 avec comme synonymes « fragilité », « dépendance » et comme contraire « résilience », capacité à réagir

Unis. C'est la prise de conscience collective que le progrès et la démocratie ne protègent plus de la violence internationale. (..).

Le repérage économique-social traditionnel du risque est aujourd'hui bouleversé. La vulnérabilité, à la différence de l'insécurité, est à diffusion large. Nous passons d'une situation où il y avait des « populations à risque » à une situation où « tous et chacun sont potentiellement exposés à tous les risques ». Le marquage sociologique des risques liés à l'insécurité (sociale, civile, médicale, etc.) ne correspond plus à celui des risques modernes. Les risques sont désormais perçus comme collectifs, planétaires, et remettent en question les segmentations et protections sociales traditionnelles.

Les nouveaux risques sont abstraits et complexes (...) :

- les risques comme les virus informatiques, le « piratage » internet, les « hacking » informatiques, ou les « intrusions » sur les réseaux de télécommunication ou de bandes passantes ;
- Les risques de pandémie comme le sida en son temps, le Sras<sup>2</sup>, la grippe aviaire aujourd'hui ;
- les risques de radiation et les « dangers » liés aux champs électromagnétiques ou à l'atome ;
- les risques génétiques, comme le prion-vache folle, les OGM ou les effets secondaires des principes actifs médicamenteux ;
- les risques de contamination comme l'amiante ou la pollution (...)

À ces risques invisibles, s'ajoutent les risques abstraits comme « l'élargissement », « la globalisation », « les délocalisations », « le réchauffement de la planète » ou le « trou d'ozone ». Ces concepts sont présentés comme des risques qui concernent toute la population. Leur abstraction - et donc l'abstraction des responsabilités liées - accroît le sentiment d'impuissance qui caractérise la vulnérabilité.(...)

La nature de ces risques, leur diffusion, leur prévention font de plus en plus l'objet de débats d'experts caractérisés par l'incertitude, l'indétermination et l'indécision, et nombre de ces débats apparaissent ésotériques aux yeux du public.

Les nouveaux risques sont largement inconnus... mais très médiatiques (...)

Tout risque local fait désormais l'objet d'une couverture mondiale qui amplifie la résonance et la perception des risques en général. (...) et le doute s'immisce face aux institutions de prévention et de gestion des risques (...) L'exemple emblématique de cette situation est le développement des maladies nosocomiales que l'on contracte à l'hôpital... Au risque médical s'ajoute le risque de l'hôpital. De la même manière, au risque de longévité s'ajoute le risque de solvabilité du système de retraite.

Le terrorisme est le « risque-type » de l'ère de la vulnérabilité

Lorsque le terrorisme, risque moderne par excellence, est « croisé » avec un autre risque du même type, comme une arme bactériologique, nucléaire ou technologique, le sentiment de vulnérabilité augmente géométriquement : on entre dans le domaine de l'hyper-vulnérabilité. »

**Denis Kessler**, Président des assurances Scor

## II - VULNÉRABILITÉ ET AUTONOMIE

---

<sup>2</sup> Elle se caractérise par un syndrome respiratoire aigu sévère (SRAS, *SARS* en anglais, pour *Severe Acute Respiratory Syndrome*).

## Comment comprendre la valeur pour les relations accordée à la vulnérabilité qui remet en question la voie de l'autosuffisance, de la non dépendance, de la souveraineté prônée par la tradition?

« Tout sujet est à la fois agissant et souffrant.

Qu'elle puisse s'éclipser, demander à être aidée, cela montre bien que l'autonomie elle-même est vulnérable. Nos capacités ont pour revers des limites, des incapacités. Toute capacité est vulnérable, exposée à être réduite, à régresser, voire à disparaître. La condition humaine est fragile, vulnérable : ainsi de notre autonomie.<sup>3</sup>

Ainsi, il nous est parfois difficile, voire impossible de dire qui nous sommes, quel est l'aspect le plus profond de notre identité ; nous pouvons nous tromper nous-mêmes, nous tromper sur nous-mêmes<sup>4</sup>. Nous ne pouvons pas toujours faire ce que nous voudrions. Il nous est parfois bien malaisé de trouver une cohérence à ce qui nous arrive, de déterminer un sens à notre vie. Nous ne voulons pas toujours être tenus pour responsable de choix qui nous déplaisent, d'actions dont les conséquences nous dépassent. En tout cela, nous faisons l'expérience d'un conflit intérieur entre nos capacités et nos incapacités, entre notre aspiration à l'autonomie et notre vulnérabilité.

Par là, nous voyons que la vulnérabilité n'est pas seulement du côté de la personne malade ou handicapée. Il y a aussi une vulnérabilité du soignant ou de l'accompagnant. La vulnérabilité serait ce qu'un médecin et philosophe<sup>5</sup> nomme le « fonds commun d'humanité ». Loin d'être un échec ou une impuissance, la vulnérabilité des bien portants ou des valides est la condition de possibilité d'une relation plus proche. Correctif de l'asymétrie (qui caractérise la relation d'aide ou la relation de soin), la vulnérabilité peut apparaître comme une vertu éthique. Capacité à « être affecté » par autrui, elle nous tourne vers autrui<sup>6</sup>.

Reconnaître que nous avons la vulnérabilité en partage, c'est pouvoir reconnaître la dignité d'autrui, sans condescendance ni pitié, dans un regard d'égal à égal. Un regard qui renvoie à l'autre sa dignité, qui le renvoie à l'estime de soi. Se regarder de visage à visage<sup>7</sup>, dans cette commune vulnérabilité,

---

<sup>3</sup> «L'autonomie est celle d'un être fragile, vulnérable. Et la fragilité ne serait qu'une pathologie, si elle n'était pas la fragilité d'un être appelé à devenir autonome, parce qu'il l'est dès toujours d'une certaine façon ». Ma vulnérabilité est l'envers de mes capacités

Ricœur P. *Le Juste 2* (2001), Paris, Esprit, p. 86.

<sup>4</sup> Les repères du XX<sup>e</sup> sont des repères de souffrance des victimes : « Être conscient des innombrables souffrances, des terribles souffrances physiques et morales, surtout des tortures physiques subies à chaque instant sur terre, dans des maisons de redressement et des hôpitaux, des abattoirs avec ou sans murs pour les soustraire à la vue, vivre face à cela, c'est vivre les yeux ouverts. En dehors d'une telle conscience, toute décision est aveugle, toute démarche assurée est errance, tout bonheur est faux » **Max Horkheimer**, Notes critiques (1949-1969)

<sup>5</sup> Lazare BENAROYO, « Soins, confiance et disponibilité » in *Éthique & santé*, 2004, 1, p.60-63.

<sup>6</sup>« Comment cette attention aux capacités ne vire-t-elle pas en pitié ou en condescendance ? Qu'est-ce qui la préserve de l'asymétrie ? A l'asymétrie vient s'opposer le « fonds commun d'humanité » : la condition de « l'être avec », de l'accompagnement, c'est rencontrer autrui à partir de ce que nous avons en commun, c'est-à-dire la vulnérabilité. Être vulnérable, c'est être exposé à ce qui blesse – à ce qui bouleverse, à ce qui change mes plans, affecte mon existence. La vulnérabilité est cette capacité à être affecté, exposé à la blessure du monde et à l'existence même d'autrui Agata ZIELINSKI, « Avec l'autre : la vulnérabilité en partage », *Études*, juin 2007, p.769-778

<sup>7</sup> cf Levinas (1906-1995) pour qui « *le visage du prochain me signifie une responsabilité irrécusable, précédant tout consentement libre, tout pacte, tout contrat* »<sup>7</sup>, « *je suis otage de l'autre* » « *Le Moi, de pied en cap, jusqu'à la moelle des os, est vulnérabilité* »

fait percevoir qu'il n'y en a pas un qui serait plus digne que l'autre. Et c'est à partir de là, et non de ma hauteur, que je peux aider à l'autonomie de celui qui apparaît plus vulnérable que moi.

En conclusion, rappelons que l'autonomie n'est pas un donné préalable, n'est pas donnée une fois pour toutes, mais qu'elle va grandissant – régressant parfois –, elle fait l'objet d'un combat. Et qui combat s'expose à la blessure : notre autonomie est vulnérable ! Elle se donne à voir et s'expérimente dans nos capacités. Elle demande à être reconnue et parfois stimulée, ce qui la met immédiatement dans une dynamique relationnelle. Je ne suis pas autonome sans les autres !

**Agata ZIELINSKI**, *Pour une éthique de la relation : la dimension relationnelle de l'autonomie et de la vulnérabilité CNSA 1ères rencontres scientifiques sur l'autonomie 12/2/2009*

### III- LA POLITIQUE<sup>8</sup> DU CARE<sup>9</sup>

**Joan Tronto, dans un ouvrage traduit en 2009 sous le titre *Un monde vulnérable, pour une politique du care*, a développé une théorie politique intégrant à la vie de la cité les valeurs féminines de prévenance, de compassion, d'attention aux besoins des autres, rarement pris en compte par les idéologies masculines de justice. Mais cette manière de "repenser la coopération démocratique d'êtres qui sont tous fondamentalement vulnérables" à partir des besoins peut-elle échapper aux dérives paternalistes ?**

« Au niveau le plus général, nous suggérons que le care soit considéré comme une activité générique qui comprend tout ce que nous faisons pour maintenir, perpétuer et réparer notre "monde", en sorte que nous puissions y vivre aussi bien que possible. Ce monde comprend nos corps, nous-mêmes et notre environnement, tous éléments que nous cherchons à relier en un réseau complexe, en soutien à la vie »(..)

---

<sup>8</sup> **Martine Aubry** a introduit la notion dans le débat politique le 15 avril 2010 en proclamant qu'il faut " passer d'une société individualiste à une société du 'care' [...] : la société prend soin de vous, mais vous devez prendre soin des autres et de la société. Le concept de 'care', est à ses yeux "porteur de valeurs positives et créateurs de liens".

<sup>9</sup> **Le care**, notion introduite par la psychologue **Carol Gilligan** (1983) ne part pas des principes mais des situations difficiles. Elle valorise la voix féminine du souci, de l'attention à autrui, qui est étouffée dans le développement moral comme le montre le dilemme de Heinz soumis à des enfants de 11 ans : pour sauver sa femme Heinz doit-il voler le médicament qu'il ne peut payer au pharmacien.

-Jake appliquant le principe que la vie a plus de prix que la propriété justifie le vol

-Amy imagine la condition de la femme dans le cas où son mari est conduit en prison suite à cette action. Elle pense qu'il est préférable de préserver le contact avec le pharmacien en cherchant tous les moyens pour s'arranger avec lui. Contrairement à Jake, qui perçoit ce dilemme comme un problème de logique et de justice, « les jugements d'Amy contiennent les préceptes essentiels à une éthique fondée sur la préoccupation (*care*) d'autrui » La vision de la fille « est constituée de relations humaines qui se tissent et dont la trame forme un tout cohérent, et non pas d'individus isolés et indépendants dont les rapports sont régis par des systèmes de règles ». Partant de là, Gilligan exhibe ce qui se présente comme une posture morale spécifique (l'éthique du *care*) distincte de la théorie de la justice de la société libérale utilitariste illustrée par le raisonnement de Jake. Amy imagine comment maintenir des relations paisibles sans généraliser.

Nous avons noté qu'en tant que processus actif, le *care* comporte quatre phases, analytiquement distinctes mais intimement liées. Ce sont les suivantes : se soucier de, se charger de, accorder des soins et recevoir des soins. (..)

*Se soucier de (caring about)*. Le *care* implique en premier lieu la reconnaissance de sa nécessité. Il implique donc de constater l'existence d'un besoin et d'évaluer la possibilité d'y apporter une réponse. Reconnaître que les personnes atteintes du sida pourraient avoir des problèmes de mobilité crée un besoin : comment pourront-elles se nourrir, faire leurs courses ? (...)

*Se charger de (taking care of)*. - « Se charger de » constitue l'étape suivante du processus du *care*, qui implique d'assumer une certaine responsabilité par rapport à un besoin identifié et de déterminer la nature de la réponse à lui apporter. Au lieu de se contenter de se centrer sur les besoins d'une autre personne, « se charger de » implique de reconnaître que l'on peut agir pour traiter ces besoins non satisfaits. Si l'on pense que rien ne peut être fait relativement à un problème, alors il n'est pas de manière appropriée de « se charger de ». Si nous croyons qu'il est très malheureux que les enfants du tiers monde meurent de faim, mais que toute nourriture envoyée là-bas sera volée, il ne sert à rien d'envoyer de l'argent pour acheter de la nourriture ; nous avons alors suggéré que ce besoin ne peut être satisfait et qu'aucune forme de prise en charge ne peut intervenir. « Se charger de » implique certaines conceptions de l'agir et de la responsabilité dans le processus du soin.

*Accorder des soins (care givin)*. - Accorder des soins suppose la rencontre directe des besoins de *care*. Ce qui implique un travail matériel et exige presque toujours de ceux qui donnent des soins qu'ils viennent au contact des objets du *care*. La distribution de nourriture dans les camps en Somalie, l'arrivée de bénévoles culturellement adaptés aux malades du sida qui apportent des repas ou lavent leur linge sont des exemples du soin. (..) L'argent n'apporte pas de solution aux besoins humains, même s'il procure les ressources grâce auxquelles ils peuvent être satisfaits. Cependant, comme les économistes féministes l'ont depuis longtemps noté, une charge de travail importante est nécessaire pour convertir un chèque, ou toute autre forme de ressource monétaire, en satisfaction des besoins humains (...)

*Recevoir des soins (care receiving)*. - La dernière phase du *care* correspond à la reconnaissance de ce que l'objet de la sollicitude réagit au soin qu'il reçoit. Par exemple, le piano qui a été réaccordé sonne de nouveau agréablement, le patient se sent mieux ou les enfants affamés semblent en meilleure santé après avoir été nourris. Il est important d'inclure la réception du soin parmi les éléments du processus parce que c'est la seule manière de savoir si une réponse au besoin de soin a été apportée. (...). Une personne à mobilité réduite peut préférer se nourrir elle-même même s'il est plus rapide pour le bénévole qui s'est présenté avec un repas chaud de le faire. Quelle évaluation du besoin le plus pressant-le besoin pour le bénévole d'arriver chez le client suivant ou le besoin pour le destinataire du repas de préserver sa dignité - est-elle préférable ? »

**Joan Tronto**, *Un monde vulnérable. Pour une politique du care*, La découverte 2009, p244, 248-250

#### IV - LA VULNÉRABILITÉ ET LA PERTE DU SENS DU DESTIN COLLECTIF

**La conscience de la vulnérabilité favorise-t-elle l'action collective ou ne produit-elle qu'une exigence de développement individuel de soi <sup>10</sup>? Suffit-il de prôner une société d'assistance et**

---

<sup>10</sup> **On différencie d'ailleurs de plus en plus mal souffrance et injustice, compassion et inégalité, conflits légitimes, qui visent à répartir plus justement la richesse produite, et conflits illégitimes, qui résultent de corporatismes bien placés dans les rapports de forces. Le ressentiment se tourne envers soi-même (la dépression est une auto agression), se projette sur un bouc émissaire ou se dénoue dans la recherche d'identités de type communautaire**

## d'accompagnement pour la création du lien social ?

### A) Une société de l'accompagnement des individus

« Plutôt qu'à une crise du politique et du sujet résultant de la montée de l'individualisme, on assiste à un changement suicidaire des figures de la personne *et* du politique. L'action en commun n'est plus faite de mouvements de masse, sous la houlette d'une organisation, face à un adversaire désignable. La représentation politique ne se distribue plus en fonction de l'appartenance de classe, comme le montre unanimement la sociologie électorale. La citoyenneté ne consiste plus à mettre entre parenthèses ses intérêts privés. Il n'y a certes d'action politique que dans l' horizon d'un monde commun, mais cet horizon passe aujourd'hui *par l'individualisation de l'action*. L'action politique consiste moins souvent à résoudre des conflits entre adversaires qu'à faciliter collectivement l'action individuelle. C'est là une nouvelle contrainte politique. On voit aujourd'hui, particulièrement dans le domaine du social qui constitue un véritable laboratoire d'expériences et de réflexions en la matière, se diffuser de nouvelles formes d'action publique dont le ressort n'est pas le conflit, mais le partenariat et la médiation. Le conflit n'est pas donné, il est à construire, à *situer*. Dans les situations de précarité, la problématique du guichet où l'assuré social allait recevoir ses allocations en attendant qu'on lui offre un emploi est inadaptée au chômage de longue durée. La médiation et l'insertion de la personne dans un réseau de partenaires se substituent à ce mécanisme de protection sociale. L'objectif est de permettre aux gens de résoudre par eux-mêmes leurs propres problèmes, mais en les accompagnant de manière multiple dans leurs parcours. En produisant de l'individualité, on espère produire simultanément de la société. Les ayants droit prennent une participation active à leur réinsertion, mais, en contrepartie, le rôle des institutions consiste à les mettre dans les conditions pour le faire : faire céder la honte en reconstruisant de la dignité, produire du respect là où le mépris est permanent, refaire de l'individualité là où elle défaille par le désespoir ou l'absence de loi, etc. »  
**Alain Ehrenberg**, *La fatigue d'être soi*, Poche Odile Jacob, 1998, p.283-284

### B) l' état doit veiller à la solidarité

« Le contexte sociétal d'incertitude conduisant les individus à penser leurs problèmes en termes personnels et aucunement en termes sociaux (ces souffrances sociales sont vécues subjectivement, non dites, refoulées), thématiser la vulnérabilité en termes de souffrance sociale, c'est ouvrir l'opportunité à une lecture des destins individuels sous la figure de la victime, des autres ou de soi. L'individu vulnérabilisé, traversé par des détresses invisibles, est alors désencastré de la dimension sociale de sa situation. Le véritable défi politique actuel consiste à aider l'individu contemporain à sortir de la solitude déprimante de ses échecs, et ce non par un enfermement dans une logique compassionnelle d'allègement de la souffrance, mais au contraire par une sortie par le haut le reconnaissant d'abord et avant tout comme un semblable, un concitoyen. Les politiques sociales sont là, justement, pour donner à voir le social et obturer une saisie victimaire ou capacitaire des situations. Elles doivent aider chacun à mieux comprendre ce que ses échecs personnels gardent d'intrinsèquement social Rappelons-nous, l'État social doit être avant tout pensé comme une instance qui cherche à transformer l'individu de droit de la démocratie en un individu socialisé capable d'exercer socialement sa liberté. »

**Marc-Henry SOULET**, *La vulnérabilité comme catégorie de l'action publique*, Univ. Fribourg